

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2025

GRATUITÉ DES PARKINGS D'HÔPITAUX PUBLICS - (N° 1826)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 22

présenté par

Mme Sandrine Rousseau, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

à l'amendement n° 2 de M. Cadalen

TITRE

Substituer au mot :

« maintien »

les mots :

« statu quo ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Modification sémantique dans l'amendement n° 2 de notre collègue Cadalen et nos autres collègues.